



CAILLOT Yohann
06-75-99-12-20
yohanncaillot@hotmail.fr

Damien HENRY
06-30-46-77-36
damien.henry@hotmail.fr

Au cours de la quatrième année de leur cursus d'ingénieur Icam Intégré sur le site de Nantes, Yohann Caillot et Damien Henry eu l'opportunité de participer à un programme de création d'entreprise.

Le challenge "Les Entrepreneuriales", créé en 2003 par l'association de chefs d'entreprise, OUEST Entreprendre (Réseau Entreprendre), KPMG entreprise et le cabinet KIOSE, est un événement unique dans l'Ouest. Il rassemble 400 candidats et porte sur un programme de formation action –learning by doing- à la création d'entreprise sur une durée de 5 mois.

Sélectionné parmi les 67 finalistes de la région Pays de la Loire, ils ont participé au concours qui évaluait leur business plan et un oral de présentation du projet. Après délibération du jury, ils ont été désignés comme lauréats de l'une des quatre récompenses : le prix "Dream Team".

Ce prix récompense le professionnalisme de l'équipe dans sa démarche, la complémentarité de l'équipe dirigeante, son dynamisme, sa force de conviction et la pluridisciplinarité des membres qui la compose.

Suite à cette expérience, il leur a été proposé de participer à un concours national : "Innovons Ensemble".

Ce concours, à l'initiative du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, du réseau Rétis, de ses partenaires, et sous l'égide de l'union européenne, a pour objectif de faire travailler, sur un projet commun de

création d'entreprises innovantes, des étudiants issus de filières radicalement différentes.

Leur projet d'entreprise, CRYBALID, a été sélectionné parmi une centaine de dossier pour participer le 29 juin 2009 à la finale qui se déroulait à Bercy. Qualifiés dans la catégorie "prix spécial du jury", ils ont alors présenté leur projet devant un parterre composé de nombreux acteurs terrain. Ils avaient la charge de désigner le vainqueur de la subvention de 5000€ décernée par OSEO.

Ce prix récompense le projet le plus innovant et le plus original tant dans son traitement que dans sa présentation ou son concept. Après délibération, leur dossier a été désigné comme correspondant au mieux à l'ensemble des desiderata.

Mr Malamine KONE (Président de Airness) leur a remis le prix en présence de Mr Hervé NOVELLI (Secrétaire d'Etat), Mr Pierre TAPIE (Président de la conférence des grandes écoles), Mr Francis BECARD (Président de Retis) et de Mme Diaa ELYACOUBI (Présidente de Streamcore).

CRYBALID est maintenant entré dans sa phase de validation technologique et l'objectif est d'avoir terminé cette étude d'ici 12 mois afin d'avoir un prototype opérationnel dans les 18 prochains mois.

Crybalid
A new way of mind



Pour plus d'informations :

Entrepreneuriales : www.ouestfrance-emploi.com/entrepreneuriales/laureats.htm

Innovons ensemble : <http://www.innovons-ensemble.com/>

ICAM : www.icam.fr



CAILLOT Yohann
06-75-99-12-20
yohanncaillot@hotmail.fr

Damien HENRY
06-30-46-77-36
damien.henry@hotmail.fr

L'opportunité d'entreprendre

Depuis quelques années, la demande au niveau du bien être est en constante progression. Le marché des systèmes de relaxation va exiger de plus en plus d'innovation de part sa segmentation en plusieurs marchés (hôtellerie, thalassothérapie, efficacité professionnel, remise en forme, thérapie). C'est dans ce contexte que ces étudiants ont eu l'idée de créer et de commercialiser un produit innovant. Il a pour objectif de créer un isolement avec le milieu extérieur tout en incorporant une stimulation sensorielle à l'aide de technologies du bien être existantes. Nous pourrions y retrouver luminothérapie, aromathérapie, musicothérapie et massages.

L'équipe porteuse du projet

L'émergence du produit a été l'œuvre de Yohann CAILLOT, Damien HENRY tout les deux étudiants de l'Icam, site de Nantes, appuyés par Thibaut GODARD et Alice DROUGARD étudiants à l'Ecole de design de Nantes.

Le marché visé et la concurrence

Après une réflexion globale et une étude de marché qualitative, nous pouvons dire que nos premières cibles sont les hôtels de luxe (quatre étoiles et plus) et les thalassothérapies. En regroupant ces deux activités, le nombre de prospects potentiels s'élève déjà à 970 établissements.

Les aéroports, les spa, les entreprises et les salles de sport sont également des clients potentiels. L'avantage concurrentiel de notre produit est dans un premier temps l'amélioration de l'isolement, de l'esthétique et de l'ergonomie. De plus, l'équipement mis en place à l'intérieur de notre bulle de relaxation est plus agréable pour l'utilisateur. Ce dernier n'a plus à porter de casque ou de lunettes pour profiter des services.

Business model

Le cœur de métier de CRYDALID est la fabrication et la commercialisation de bulles de relaxation.

Avec cette activité, les deux futurs entrepreneurs espèrent atteindre un chiffre d'affaires de 732 000€. En lien avec les acteurs terrains, ils ont trouvé réaliste de viser 1.3% du marché la première année et progresser à 2.4% à l'horizon de la troisième année.

La poursuite du développement de ce produit et son évolution est nécessaire au vu de la demande du marché. Parallèlement à cela, le développement d'une gamme cohérente s'avère indispensable pour anticiper la venue de concurrents.

Il est également important selon eux de ne pas rester mono-produit pour, à la fois, fidéliser les clients et dynamiser notre entreprise. C'est pourquoi le lancement d'un programme de R&D et innovation dès la première année est envisagé.

Crysalid
A new way of mind

